



*Dans ce numéro : des nouvelles de l'église,
de la FADOQ, activités de Noël et hivernales à venir. .*

À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 5 décembre** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h <i>418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30</i>
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 <i>418 544-1653</i>
FADOQ —Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	<i>418 306-5728</i> <i>418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)</i>
Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis Arlette Claveau, présidente	<i>418 544-6458</i>
Bibliothèque municipale	<i>418 544-5543 poste 2206</i> Suivez les informations sur FB : <i>Bibliothèque de St-Félix-d’Otis</i>
Comité des loisirs Martin Côté, président	<i>418 718-0605</i>
Chalet des loisirs Inscription au Gym d’entraînement	<i>418 544-1705 ou</i> <i>418 544-5543 poste 2208</i>
Cercle des fermières de St-Félix-d’Otis Nathalie Simard, présidente	<i>418 544-0056</i>
Sûreté du Québec (plainte ou demande d’assistance)	<i>310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire</i> <i>sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain</i>



L’écocentre de la municipalité est ouvert les samedis et dimanches de 8 h à 16 h. En semaine, les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour pouvoir emprunter les clés.



Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebus dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



En collaboration avec le comité de développement de Saint-Félix-d'Otis, il y aura une friperie (vêtements pour enfants, femmes et hommes) dans la verrière du chalet des loisirs à compter de janvier 2023.

Surveillez le site web et la page Facebook de la municipalité pour plus de détails.

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 5,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

<https://www.moissonslsj.org/>

En partenariat avec Moisson SLSJ, les bénévoles de Saint-Félix font la distribution, une fois par mois, d'un panier de denrées alimentaires pour les familles et personnes dans le besoin. Pour infos : 418 544-6458

LES SOIRÉES DU VENDREDI
AU CHALET DES LOISIRS

à partir de 19 h

Viens jouer aux dards!

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous et à toutes,

L'hiver s'en vient à grands pas et comme toutes les autres années, nos célébrations religieuses se font dans notre belle chapelle *Maria Goretti* que vous pouvez voir sur la photo.

Nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiqué ci-dessous. Nous formons une belle équipe de bénévoles. De plus, notre chorale formée de guitaristes et de chanteurs—chanteuses apporte une ambiance très chaleureuse pour accompagner nos célébrations.

Dimanche le 6 novembre : célébration de la Parole

Dimanche le 13 novembre : célébration de la Parole

Dimanche le 20 novembre : célébration de la Parole

Dimanche le 27 novembre : messe dominicale
(Intention pour Mme Géraldine Bilodeau,
de la part de Claire Blais et de Christian
Thibeault)

Faites-nous parvenir vos dons pour vos intentions que nous inclurons le jour de la messe dominicale.

Merci et que la paix soit avec vous tous.

Alain Houde





Changement de vocation

Église de Saint-Félix-d'Otis



♡♡ MERCI !!

Vous êtes plus de 70 personnes à avoir répondu au sondage! Merci d'avoir pris le temps de nous communiquer vos idées et vos besoins!

VERS UN LIEU QUI NOUS RASSEMBLE!

Grâce à vous, notre équipe peut débiter le projet de changement de vocation en ayant en tête ce que vous voulez! En quoi consistent nos démarches? À analyser vos réponses, déterminer les besoins et critères de sélection, visiter d'autres églises ayant changé de vocation, trouver des moyens de financement pour la pérennité du projet, et bien plus! Vous serez informés de nos développements.

Sur la photo:

Kathie Gobeil, Johanne Fortin,
Marianne Tremblay, Simon David, Martin Côté,
Catherine Deslauriers.

Absentes : Stephanie Pelletier, Jessica St-Gelais

Vous avez des questions ou
d'autres idées à nous partager?
comite.dev.stfelix@gmail.com

FADOQ de Saint-Félix-d'Otis

Le 14 octobre dernier avait lieu le lancement du 50e anniversaire de la FADOQ région Saguenay-Lac-St-Jean-Ungava au théâtre du Palais Municipal de La baie, qui a accueilli 3500 personnes pour les 2 représentations. La salle comble en soirée était impressionnante tout autant que le stationnement et ses 41 autobus. Plusieurs de nos membres ont bénéficié de ce magnifique spectacle avec la prestation de la Famille Painchaud. Un lancement dont plusieurs se souviendront ...



Souper d'ANTAN

Le conseil d'administration de la FADOQ vous convie à un souper d'ANTAN qui aura lieu le **samedi 7 janvier 2023 à 18 h** au local de la FADOQ (sous-sol de l'église). Membres et non-membres sont les bienvenus. L'achat des billets se fera par notre vice-président, M. Martin Côté. Veuillez le contacter au 418 718-0605. Coût : 25 \$ membres et 30 \$ non-membres.

Le saviez-vous ?



Tous les **mardis à 13 h**, les membres se réunissent au local de la FADOQ pour socialiser et pratiquer des jeux (poches, pétanque atout, bingo, ...). Venez avec vos amis(es)! Si vous désirez acheter votre carte, elle est au coût de 25 \$ pour un an et 45 \$ pour 2 ans. L'adhésion comme membre se fait à partir de 50 ans. De nombreux avantages s'y rattachent. Visitez le site suivant : <https://www.fadoq.ca/saguenay-lac-saint-jean-ungava/rabais>

Nouveauté !

Tirage d'une magnifique toile de notre artiste, Mme Johanne Fortin, aquarelliste, d'une valeur de 275 \$. Pour contribuer à ce tirage, tous les membres qui participeront à nos activités du mardi seront éligibles (un billet par semaine par membre). Le tirage aura lieu à l'assemblée générale d'avril 2023.

Convocation à l'AGA du Festival des couleurs

Tous les citoyens du Bas-Saguenay qui sont intéressés par les arts visuels et par les trois symposiums qui se déroulent durant la fin de semaine de l'Action de Grâce sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Festival des Couleurs du Fjord.



Cette importante réunion se tiendra à **La Petite École de l'Anse-Saint-Jean**, sise au 239 rue St-Jean-Baptiste, à **17 h, le 8 décembre 2022**. Nous aimerions que de nombreuses personnes viennent discuter des enjeux de la vie artistique du Bas-Saguenay, dans le secteur des arts visuels.

Nous vous attendons en grand nombre.

Thérèse Fortin, présidente du Symposium de Saint-Félix-d'Otis



Petit clin d'œil du Symposium de Saint-Félix-d'Otis

Remise de la toile réalisée par la présidente d'honneur Elsa Boisjoly. L'heureuse gagnante s'appelle Nancy Lessard et vient de Chicoutimi.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 décembre 2022, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 240, Sentier Verreault.

La dérogation mineure demandée vise à permettre dans la cour avant d'un emplacement riverain l'implantation d'un garage résidentiel qui ne serait pas entièrement dans le prolongement de l'une ou l'autre des cours latérales et permettre dans la cour avant d'un emplacement riverain l'implantation d'un garage résidentiel 4,50 mètres de la ligne avant plutôt que 8,0 mètres.

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure conditionnelle à ce que le propriétaire implante une haie de cèdres entre le garage et le sentier avant le mois de juin 2024.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 7 novembre 2022

Hélène Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix- d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 décembre 2022, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 406, rue Principale.

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à permettre dans une cour latérale, un patio résidentiel à 0,00 mètre plutôt que de 0,5 mètre.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 7 novembre 2022

Hélène Gagnon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix- d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 décembre 2022, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 234, Chemin du Lac-Brébeuf.

La dérogation mineure demandée vise l'augmentation de la superficie de 25 mètres carrés à 27 mètres carrés pour l'implantation d'un abri sommaire.

Il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 7 novembre 2022

Hélène Gagnon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

FÉÉRIE DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

« Concours de la plus belle maison décorée »

Afin de profiter de la magie de Noël et de cette belle saison hivernale, la municipalité vous invite à participer à la Féerie de Saint-Félix-d'Otis !

Pour l'occasion, nous vous invitons à décorer votre résidence en famille, à prendre des photos de vos décorations et à nous les envoyer pour que nous puissions les partager sur notre site Web.

Qui dit temps des fêtes dit cadeaux de Noël et la municipalité n'échappe pas à cette règle. Des prix de participation seront tirés au hasard parmi tous les participants.

Vous trouvez qu'il manque encore quelques flocons pour installer vos décorations de Noël, pas de problème puisque nous recevons les inscriptions du concours jusqu'au
20 décembre 2022.

Pour participer, faites-nous parvenir les photos de vos décorations avec votre nom, adresse, numéro de téléphone via l'adresse suivante :
gina.brassard@st-felix-dotis.qc.ca

VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS INVITE À PARTICIPER

CONCOURS

TIRAGE
21
DÉCEMBRE

**PARTAGEZ VOTRE COUP
DE COEUR LITTÉRAIRE**

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE LAMPE DE LECTURE

HEURES D'OUVERTURE :
MERCREDI DE 13 H À 16 H
MERCREDI DE 18 H À 20 H
1ER SAMEDI DE CHAQUE MOIS, DE 10 H À 12 H

LA FOLLE AVENTURE DE LIO, LE LYNX : UNE ŒUVRE

LOCALE À DÉCOUVRIR!



Après LE PETIT TAMIA QUI VOULAIT VOLER et À LA RECHERCHE DE L'ÉPOUVANTAIL, Johanne Bolduc et Johanne Fortin signent le troisième conte pour enfants de leur collection. LA FOLLE AVENTURE DE LIO LE LYNX est maintenant disponible.

Il est possible d'en réserver un exemplaire auprès de l'auteure ou de l'illustratrice.

Détails à venir pour le lancement et les autres points de vente.

PROJET ART NATURE

En octobre dernier, une sculpture participative d'art nature a pris naissance dans le sentier d'hébertisme de l'école. Réalisée par les artistes régionaux Joëlle Gagnon et Thomas Meloche, l'œuvre met en scène les enfants, comme de petits oiseaux à accompagner. « L'enfant fait un avec la nature et en fait partie. Il se place dans le nid et grandit avec l'aide du grand héron, qui appelle à la patience et à l'observation. »

Lors de cette journée de création, les enfants de l'école Saint-Félix ont ainsi découvert l'art nature et ses 1001 possibilités. Ils ont travaillé en équipe pour construire le nid et décorer l'oiseau avec de belles plumes fabriquées à partir d'éléments de la forêt. La sculpture demeura un canevas qui pourra être décoré des plus beaux éléments de la nature au fil des saisons.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Programme de soutien aux initiatives culturelles de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à l'appui de la municipalité. Pour la visiter, il suffit de prendre le sentier situé près de la cour d'école et de suivre les indications vous menant à la sculpture.





Éconologis, un service simple et gratuit !



Éconologis est un programme gouvernemental en efficacité énergétique qui aide les ménages à revenu modeste à améliorer leur confort et à mieux contrôler leur consommation d'énergie.

Principaux critères d'admissibilité

- être locataire ou propriétaire
- respecter le seuil de revenu maximal selon le nombre d'occupants

Pour vous inscrire au programme Éconologis ou en savoir plus, communiquez directement avec l'organisme autorisé par le gouvernement du Québec dans votre région :

1 844 303-7333

www.expertbatiment.ca/econologis

concours

1000 \$

**D'ÉPICERIE
AVEC ÉCONOLOGIS !**



Seuil de revenu maximal selon le nombre d'occupants

Nombre d'occupants	Total des revenus de tous les membres du ménage
1 personne	27 514 \$
2 personnes - 2 adultes - 1 adulte + 1 enfant	34 254 \$
3 personnes - 3 adultes - 2 adultes + 1 enfant - 1 adulte + 2 enfants	42 111 \$
4 personnes - 4 adultes - 3 adultes + 1 enfant - 2 adultes + 2 enfants - 1 adulte + 3 enfants	51 128 \$
5 personnes - 5 adultes - 4 adultes + 1 enfant - 3 adultes + 2 enfants - etc.	57 989 \$
6 personnes - 6 adultes - 5 adultes + 1 enfant - 4 adultes + 2 enfants - etc.	65 401 \$
7 personnes - 7 adultes - 6 adultes + 1 enfant - 5 adultes + 2 enfants - etc.	72 814 \$

En participant au programme Éconologis, vous courez automatiquement la chance de gagner 1000 \$ d'épicerie!



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme gouvernemental Éconologis.

Le programme Éconologis est de retour !

Pour une nouvelle fois cette année, ce programme gouvernemental de Transition énergétique Québec est là pour vous!

Comment cela se déroule ?

- La visite d'un **conseiller dans votre logement** qui effectue toutes sortes de **travaux mineurs** comme : la pose de coupe-froids à vos portes, le calfeutrage et la pose de plastiques pour vos fenêtres, le remplacement de votre pomme de douche, l'installation d'ampoules DELL, etc.
- Mais aussi, des **conseils personnalisés** sur l'économie d'énergie! Le conseiller passera un moment avec vous afin de bien vous informer sur la gestion du chauffage et de l'humidité, l'utilisation des électroménagers, etc.
- Il est aussi possible de **remplacer gratuitement vos vieux thermostats** bi métalliques par des thermostats électroniques! Certaines conditions s'appliquent, à en discuter avec votre conseiller lors de sa visite.

Qu'est-ce qui a changé cette année ?

- Même les personnes dont la facture de chauffage est incluse dans leur loyer ont droit au programme!



Obtenez un service simple et gratuit !

Le programme Éconologis vous permet :

- d'obtenir de judicieux conseils en matière d'économie d'énergie ;
- de bénéficier de matériels écoénergétiques gratuitement ; (ampoules DEL, pomme de douche à débit réduit, isolation portes et fenêtres, etc.)
- d'augmenter votre confort à la maison !

ÉCONO LOGIS 

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1000 \$ D'ÉPICERIE AVEC ÉCONOLOGIS !

Pour vous inscrire
1 844 303-7333
expertbatiment.ca/econologis

Des conditions s'appliquent. Le concours est organisé par Expertbâtiment, prestataire de service du programme Éconologis.

 EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme gouvernemental Éconologis.

EXPERTBÂTIMENT.CA

Pour plus d'informations, visitez le <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/econologis> ou contacter Mme **Nathalie Brisson**, agente de promotion au nathalie.brisson@expertbatiment.ca ou au 450 592-5123 | 1 844 575-5123 | poste 205

9^{ième} édition

Les trésors de Noël

du Cercle des fermières de Saint-Félix

Les trésors de Noël sont de retour au chalet des loisirs de Saint-Félix-d'Otis

Samedi et dimanche
3 et 4 décembre 2022
de 9 h 30 à 16 h

Venez nous visiter pour trouver des cadeaux originaux et uniques fabriqués par nos artisanes : lavettes, serviettes à vaisselle, tapis, foulards, mitaines, bas de laine, sacs en tissus, etc.

Les élèves de l'école seront également présents cette année pour vendre des objets fabriqués en classe afin de financer certains de leurs projets.